

# CR du BUREAU du 17 Octobre 2016

**Présents** (6): JANNIC Claudine, BIZOT Xavier, MARTINEZ Bruno, Boivent Eric, COLLET Christian, METAYER Nicolas.

**Invité** : LE GOFF Nadine, GILLARD Sébastien.

**Excusés** : ALLAIN Jean Claude

=====

*Début de la réunion à 18h.*

## 1) CLUB de La JS Plouguenast

Le comité se félicite de la réussite de la mise en place d'un nouveau bureau au sein de la section basket-ball de la JS Plouguenast.

Le soutien du comité à ce nouveau départ vers la continuité de la pratique du basket ball sur Plouguenast a été sans faille. Nous souhaitons de nombreux succès à la nouvelle équipe dirigeante et nous apporterons notre aide en respectant les engagements pris en début de saison.

## 2) Mutation Hors délai

Le bureau a statué, suite à demande de la commission de qualification, sur la demande de mutation hors délai du jeune U20 (M P) de l'ASPTT vers l'Elan St Brieuc.

Après avoir analysé les courriels des deux Présidents des clubs et en conformité avec le titre 4 chapitre 1 article 40 des règlements fédéraux il a été acté que la mutation de Mike Perret ne peut être refusé, l'ASPTT St Brieuc n'ayant pas d'équipe de sa catégorie dans son club. La commission de qualification validera la mutation.

## 3) ASSISES

La planification des interventions lors des assises du comité du samedi a été établie comme suit :

|

Sujet	Présentateur	début	fin	obs
Introduction aux assises	Christian	9h00	9h20	
Commission technique	Cathy	9h20	9h50	Questions: 10mns
Commission CDO	Eric	10h	10h30	Questions: 10mns
Commission Sportive	Monique	10h40	11h10	Questions: 10mns
L'emploi en milieu associatif	Xavier	11h20	11h50	Questions: 10mns
Questions Diverses	Christian	12h	12h15	
Rappels administratifs	Delphine	12h15	12h30	

La logistique accueil, buffet, rangement Delphine + élus

## 4) Service civique

- ✓ Le bureau a validé le principe d'étudier la possibilité de proposer au sein du comité un service civique en conformité avec l'agrément obtenu via la FFBB.

- *Fin de la séance à 20h30.*

Le Président  
Christian COLLET

